

Antananarivo

Beyrouth

Bruxelles

Bucarest

Dakar

Hanoi

Montréal

Paris

Port-au-Prince

Yaoundé

LA LOGIQUE DES APPELS

Le mot du Recteur

Depuis sa réforme et l'adoption de ses nouveaux statuts à Québec en 2001, l'Agence universitaire de la Francophonie distribue ses différents programmes sur la base d'appels d'offre, d'appels à communication ou d'appels à candidature. Cette pratique a été voulue dans le but d'assurer l'équité, la transparence et l'excellence pour chacun des soutiens que l'AUF attribue annuellement aux étudiants, chercheurs et enseignants de ses universités membres.

Ces appels sont mis en place sous le contrôle permanent du Conseil scientifique de l'AUF, qui approuve sa programmation scientifique et mène sa politique d'évaluation. Il revient également à cette instance de sélectionner les réponses à ces différents appels ou, lorsque le nombre de dossiers est trop important, de tracer le cadre de référence qui permettra de retenir, ou pas, un projet. La diversité des origines, nationales et scientifiques, des membres du Conseil scientifique, leur attachement aux règles universitaires de son fonctionnement ainsi que leur indépendance, confèrent à leurs méthodes une réelle transparence, dans le souci constant de l'équité. La visibilité internationale des programmes de l'Agence s'en trouve par la même occasion renforcée.

Chaque nouvel appel est préalablement étudié par les membres du Conseil scientifique de façon telle qu'il intègre l'expérience des précédents appels. La comparaison des différents appels relatifs à une même action de programme permet ainsi de se faire une idée des évolutions de l'Agence universitaire de la Francophonie en matière de programmes. Ces évolutions peuvent résulter de différentes causes : modification des besoins exprimés par les établissements membres ; difficultés observées dans la mise en place des actions ; modification des priorités en termes de disciplines, en accord avec les champs correspondant aux objectifs politiques de l'Organisation Internationale de la Francophonie, dont des représentants participent au Conseil d'administration de l'Agence universitaire de la Francophonie. C'est ainsi que les programmes peuvent être en permanence adaptés aux besoins.

Les appels peuvent être internationaux, comme c'est le cas, par exemple, pour les projets de coopération scientifique inter-universitaire ou pour la mise en place des pôles d'excellence régionaux, ou encore pour les bourses doctorantes. Ils peuvent aussi être restreints à l'espace d'une région, en particulier lorsqu'il s'agit de favoriser la coopération ou les échanges de type Sud-Sud.

C'est, par exemple, le cas pour certaines bourses de mobilité étudiante ou pour certaines missions d'appui à l'enseignement ou à la recherche. Certains appels sont permanents, d'autres ne sont publiés qu'à certaines périodes de l'année. Enfin, certains appels n'ont vocation à être publiés que ponctuellement.

De la sorte, l'Agence universitaire de la Francophonie entend contribuer à défendre le droit à l'enseignement supérieur et à la recherche pour tous les jeunes, les chercheurs et les enseignants qui ont de la volonté et du talent. La mission fondatrice de l'AUF, qui s'accorde avec les priorités du sommet francophone de Ouagadougou, n'est-elle pas d'apporter une qualité d'éducation, au plus haut niveau, pour participer au développement durable ?

Michèle Gendreau-Massaloux,
Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

QUELQUES EXEMPLES D'APPELS

1. Les réseaux de chercheurs multilatéraux

Les réseaux de chercheurs sont des viviers internationaux d'experts universitaires qui réfléchissent sur les questions de la langue, de la littérature, sur les grandes problématiques du développement durable et de la protection de l'environnement (énergie, eau, climat, biodiversité, déséquilibres économiques et sociaux, etc.). Ces réseaux visent à :

1. créer des liens de solidarité entre les universitaires francophones du Nord et du Sud, et de les entretenir par des moyens de communication ;
2. susciter, soutenir et encadrer des recherches et, particulièrement, à former de jeunes docteurs ;
3. soutenir ou organiser des manifestations scientifiques ;
4. proposer ou soutenir des publications scientifiques sur papier et/ou en ligne.

Toutes les actions mises en place par les 20 réseaux de chercheurs soutenus par l'AUF s'articulent autour d'appels à collaboration, d'appels à communication, voire d'appels à inscription.

A ce jour, 3 appels à collaboration, à communication et à inscription sont actifs.

The screenshot shows a webpage titled 'Programmes d'actions' with a 'Retour' link. The main heading is 'Réseau de chercheurs « Entrepreneuriat » : Appel à collaborations'. Below this, it states 'Date de remise: 29 janvier 2006'. A paragraph describes the call: 'Cet appel vise à recevoir des demandes d'appui à des actions de recherche en réseau afin de permettre des échanges entre des équipes universitaires ou des laboratoires des pays francophones. La priorité est donnée à des projets associant des équipes de pays différents dont au moins une de ces équipes provient d'une institution d'un pays francophone du Sud.' To the right, under 'Les appels d'offres en cours', there is a list of three items: 1. Réseau de chercheurs « Entrepreneuriat » : Appel à collaborations; 2. Réseau de chercheurs « Environnement et développement durable » : Appel à collaborations; 3. Réseau de chercheurs « Biotechnologies végétales : Amélioration des plantes et sécurité alimentaire » : Appel à communications. Below the main heading, there is a section 'Actions de recherche en réseau' which describes the scientific framework: 'Le cadre scientifique des activités du réseau concerne la dynamique de la petite entreprise dans un contexte développementaliste. Ce thème fédérateur intègre toutes les dimensions fonctionnelles et stratégiques de l'entrepreneuriat. Ceci suppose des études pluridisciplinaires appliquées à la réalité du terrain de petites entreprises.' It then lists themes for research: 'On trouvera, ci-après, les thèmes de recherche qui pourraient être soutenus par le présent appel à participation :' followed by a bulleted list: '• Innovations financières et financement des entreprises', '• Petite entreprise et développement durable', '• Innovation et gestion stratégique des PME', '• Partenariats et réseaux'. At the bottom, it states 'Les projets proposés doivent être d'une durée de deux ans (2006-2007)'.

<http://www.auf.org/programmes/programme2>

2. Les bourses de mobilités

Le programme de mobilité de l'Agence universitaire de la Francophonie a vocation à susciter et promouvoir les potentiels scientifiques francophones du Sud au niveau international. Les flux de mobilités régionales entre pays du Sud au sein d'une même région seront privilégiés afin de valoriser les compétences universitaires et de renforcer les réseaux entre les établissements d'une même région. Le programme prend en compte les besoins des universités afin de développer leurs ressources scientifiques. Il s'attache à retenir essentiellement des mobilités utiles aux établissements partenaires et cohérentes avec leur dynamique de développement. Les mobilités servent ainsi des stratégies universitaires ou scientifiques tout en favorisant des plans de carrière universitaire ou d'études.

En 2004 - 2005, ce sont plus de 2500 bourses qui ont été attribuées par le biais d'appels à candidature.

A l'heure actuelle, deux appels sont actifs :

- Bourses de formation à la recherche 2006-2007 : appel international à candidatures
- Bourses de perfectionnement en recherche (post-doctorat) 2006-2007 : appel international à candidatures



Programmes d'actions Retour +

Bourses de formation à la recherche 2006-2007 : appel international à candidatures

Les appels d'offres en cours

1. Bourses de formation à la recherche 2006-2007 : appel international à candidatures
2. Bourses de perfectionnement en recherche (post-doc) 2006-2007 : appel international à candidatures

Date de remise: 16 janvier 2006

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) propose des solutions pour financer vos recherches ou vos études à l'étranger. Les mobilités de formation à la recherche s'effectuent au sein du réseau des établissements membres de l'AUF. Ces bourses conduisent les étudiants francophones à l'extérieur de leur pays, dans ou en dehors de leur région, et leur permettent d'accomplir une partie de leur cursus universitaire.

Excellence régionale

Les bourses de formation à la recherche s'adressent aux étudiants titulaires d'un master 2 (DEA ou équivalent) qui poursuivent leurs études en vue de préparer et de soutenir une thèse de doctorat. Elles doivent favoriser les thématiques prioritaires au plan régional et viser si possible la co-tutelle.

Modalités de prise en charge par l'AUF

Ces bourses sont accordées pour une durée d'un an renouvelable deux fois au maximum (sous réserve des résultats obtenus). Les boursiers doivent, chaque année, alterner leur séjour entre la région d'origine et la région d'accueil suivant le protocole qui aura été défini.

<http://www.auf.org/programmes/programme6>

3. Soutien aux manifestations scientifiques

En 2004 et 2005, l'Agence universitaire de la Francophonie a soutenu 158 colloques scientifiques organisés par vos établissements, et a permis directement à plus de 120 chercheurs venant du Sud vers le Nord ou du Sud vers le Sud de présenter une communication dans ce cadre. Nous ne payons pas les chercheurs du Nord, mais nous aidons les universités du Sud à organiser des colloques scientifiques, sur leur territoire. Nous évaluons tous ces colloques, grâce à nos réseaux, avant de décider de les appuyer.

Pour ce faire, les chercheurs peuvent consulter le site de l'AUF :



Programmes d'actions Retour +

Organiser une manifestation scientifique : dépôt d'une demande

Les appels d'offres en cours

1. Organiser une manifestation scientifique : dépôt d'une demande

Date de remise: 6 mois avant le début de la manifestation

L'Agence universitaire de la Francophonie, dans le cadre de son programme d'actions "Soutien aux réseaux et structures associatives", apporte son soutien à différentes manifestations scientifiques afin de favoriser la participation et les communications de chercheurs du Sud, ainsi que la traduction, la publication ou la diffusion des actes.

Organiser une manifestation scientifique

Les thématiques de ces manifestations doivent être en accord avec les programmes et les priorités de l'AUF.

L'AUF assurera prioritairement :

- la participation de scientifiques du Sud apportant une contribution à la manifestation (communication, etc.)
- l'édition et la diffusion des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet)
- la promotion de la langue française dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat, etc.)

<http://www.auf.org/programmes/programme7>

NOUVELLES DE L'AUF ET DE LA FRANCOPHONIE

1. Le Bureau Afrique Centrale, situé à Yaoundé au Cameroun, a fêté le 11 octobre dernier le dixième anniversaire de son ouverture. Il s'agissait en le créant de rendre l'Agence plus proche de la vingtaine d'établissements membres placés jusqu'alors dans l'aire d'influence du Bureau Afrique implanté à Dakar. En 1995, l'espace universitaire désormais organisé à partir de Yaoundé prenait appui sur quelques relais au Cameroun et au Gabon sous la forme de centres syfed-refer. Aujourd'hui, en dehors du pays siège, il est réticulé par un dispositif comprenant une délégation dans les pays des Grands Lacs, six campus numériques à Bangui, Brazzaville, Bujumbura, Kinshasa, Libreville et Ndjaména, une école doctorale régionale en médecine tropicale à Franceville (Gabon) et un centre régional d'enseignement spécialisé en forêt et bois à Nkolbisson (Yaoundé).

2. M. Bruno Maurer a rejoint son poste de directeur du Bureau Océan Indien de l'Agence universitaire de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar) le 1^{er} septembre 2005. Professeur de didactique du français langue étrangère et seconde à l'Université Paul Valéry (Montpellier 3), M. Maurer était assistant technique pour le compte du ministère français des Affaires étrangères à Bamako (Mali).

3. Mme Liliane Ranorovololona Ramarosoa a été nommée directrice du Bureau Europe centrale et orientale de l'Agence universitaire de la Francophonie à Bucarest (Roumanie). Elle a pris ses nouvelles fonctions le 20 septembre 2005. Professeur titulaire de littératures francophones et de didactique du français, elle occupait jusque là le poste de vice-présidente des Relations internationales, de la Formation et de la Recherche à l'Université d'Antananarivo (Madagascar). Mme Ramarosoa est titulaire d'un doctorat de l'Université de Bucarest (1978) et d'un doctorat de l'Université de Paris - Sorbonne (Paris IV).

4. M. Georges Hénault a été nommé directeur par intérim de l'Institut de la Francophonie pour l'administration et la gestion (IFAG) à Sofia (Bulgarie). Il a pris ses fonctions à la fin du mois d'août 2005. Professeur à l'École de gestion de l'Université d'Ottawa (Canada), M. Hénault est coordonnateur du Réseau Entrepreneuriat de l'AUF.

5. L'Agence universitaire de la Francophonie finalise la rédaction de sa première programmation quadriennale. Avec l'adoption par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie d'un Cadre stratégique décennal, tous les opérateurs de la Francophonie, dont l'AUF, doivent désormais inscrire leur intervention dans ce cadre. Les instances de l'AUF qui se réuniront en décembre à Paris valideront cette nouvelle programmation, qui sera également assortie d'une nouvelle structure des programmes. Nous consacrerons un numéro de cette lettre pour vous présenter les grandes lignes de cette programmation et la nouvelle architecture des programmes.

6. Les pays membres de l'UNESCO ont adopté, le jeudi 20 octobre, une convention sur la diversité culturelle dans le monde. Cette convention, lancée et ardemment promue par les pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, affranchit la culture des règles du commerce international. L'Agence universitaire de la Francophonie s'est investie dans cette bataille en appuyant, par le biais de ses réseaux institutionnels et de chercheurs, le développement d'un instrument juridique.

Les membres de l'AUF qui souhaitent apporter des informations susceptibles d'être insérées dans cette lettre, peuvent écrire à l'adresse suivante :
lettre-membres@auf.org

Directeur de publication : François Vignaux
Directeur de Cabinet de la rectrice de l'AUF
francois.vignaux@auf.org



Agence universitaire de la Francophonie